MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 29 - 8 - 88036683

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
11 Mai 1983 N° de série continue 45 Bulletin n° 12

LISEZ ATTENTIVEMENT CHAQUE BULLETIN

PLUSIEURS POSSIBILITES : OBSERVER VOTRE PLANTATION, ATTENDRE, TRAITER...

VIGNE

BLACK-ROT

Dans la zone infestée (VOGUE à LABLACHERE), le premier traitement préventif est conseillé car les premières contaminations, bien que peu importantes, seront possibles avec les prochaines pluies. Ci-joint vous trouverez une fiche couleur vous aidant à reconnaître et à comprendre l'évolution de cette maladie.

Produits utilisables :

Les essais réalisés par notre Service, depuis de nombreuses années démontrent la supériorité des dithiocarbamates (manèbe, mancozèbe, propinèbe à 280 g/hl, zinèbe à 250 g/hl). Le captafol à 180 g/hl a donné également de bons résultats. Par contre, folpel, dichlofluanide se sont toujours montrés inférieurs ; le cuivre et les organo-cupriques sont insuffisants.

Dans le commerce existent de nombreux produits commerciaux notamment les spécialités anti-mildiou associant les matières actives citées avec d'autres. Utilisées contre le Black-Rot, elles conduisent souvent à des échecs du fait de leur teneur moindre en matière active efficace.

OIDIUM

Le traitement conseillé dans notre dernier Bulletin sera généralisé à l'ensemble des cépages. Renouveler après une pluie de 20 mm, les traitements à base de soufre. Dans les vignes sensibles, ne pas dépasser une cadence de 10-12 jours.

MILDIOU - Le concours est ouvert -

Un premier foyer primaire a été découvert le 11 Mai. Nous conseillons d'effectuer un premier traitement préventif.

Nous vous rappelons l'importance de détecter ces foyers afin de pouvoir suivre au plus près l'évolution de la maladie. N'hésitez donc pas à nous envoyer des échantillons, même douteux, de feuilles atteintes, placées dans un sachet plastique (afin qu'elles ne se dessèchent pas) à l'adresse suivante :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
55, rue Mazenod
69426 LYON CEDEX 3.

Ou téléphoner au poste d'AUBENAS Tél. 16(75)35.56.86 ou de VALENCE Tél. 16(75)42.77.68

Les trois premiers gagnants seront abonnés à la revue mensuelle PHYTOMA traitant de tous les problèmes phytosanitaires.

ERINOSE

Les boursouflures causées par de petits acariens apparaissent et se développent actuellement. Un traitement spécifique ne se justifie que rarement ; les soufrages sont efficaces contre ce ravageur.

P111

ACARIENS ("Araignées" rouge et jaune)

Dans les seules parcelles où ces ravageurs causent des problèmes, il est intéressant d'intervenir actuellement (aux premières feuilles étalées si plus de 70 % des feuilles sont occupées par un ou plusieurs acariens) avec : chlorofenizon à 60 g de ma/hl (TRICHLORFENSON, OVITOX), bromopropylate à 50 g/hl (NEORON), dicofol à 50 g/hl (nombreuses spécialités), dicofol + tétradifon (KELTHION à la dose du fabricant), diethion à 75 g ma/hl (RHODOCIDE), diethion + dicofol (ACAFOR à 0,2 l/hl).

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

Protection fongicide avant récolte : il est maintenant conseillé d'appliquer sur toutes variétés 10 à 15 jours avant la récolte, un traitement au bénomyl (BENLATE à la dose de 60 g de produit commercial/hl).
Ce traitement est efficace contre le Monilia et l'Anthracnose.

Protection insecticide : actuellement aucun traitement contre la Mouche.

PECHER

Oïdium - Tavelure - Les conditions climatiques actuelles sont favorables à ces deux maladies. Les vergers sensibles doivent être protégés.

Tordeuse orientale - Le premier vol s'intensifie.

Sur les jeunes vergers en formation : une première intervention sera réalisée dès réception avec un produit à base de fénitrothion à 50 g de ma/hl (nombreuses spécialités) ou de phosalone à 60 g de ma/hl (AZOPHENE, ZOLONE). Elle sera renouvelée dans 10 à 12 jours.

Sur les autres vergers : il est encore trop tôt pour intervenir.

POIRIER

Psylle - Les éclosions des larves de deuxième génération se poursuivent.

Si plus de 10 % des bouquets floraux sont occupés par des oeufs et/ou des larves (observer aussi la pousse qui part du bouquet), une intervention sera effectuée :
. dès réception dans les vergers n'ayant pas subi le traitement préconisé dans notre dernier Bulletin.
. vers les 18-20 mai dans les vergers ayant subi ce traitement.

Produits utilisables : amitraze à 60 g de ma/hl (MAITAC 20, TUDY), phosmet à 50 g de ma/hl (IMIDAN) ou pyréthrinoïdes de synthèse homologués à la dose du fabricant, seulement dans les vergers où ils n'ont pas été utilisés récemment.

Si moins de 10 % des bouquets sont occupés, aucun traitement n'est nécessaire.

POIRIER - POMMIER

Carpocapse - Dans les vergers protégés au DIMILIN à la dose de 40 g de produit commercial/hl (Diflubenzuron) de la Vallée du Rhône (ST JUST...) le premier traitement sera appliqué au début de la semaine prochaine.
Autres situations : attendre
Nous insistons sur l'intérêt du DIMILIN (Diflubenzuron) en raison de sa grande inocuité vis-à-vis des insectes utiles.

Tavelure - La protection doit être maintenue aussi parfaitement que possible compte tenu des conditions climatiques et du développement rapide de la végétation.

POMMIER

Oïdium - L'hygrométrie souvent très élevée favorise cette maladie. Maintenir la protection.

Mineuse des feuilles - Aucune intervention actuellement.

PRUNIER

Carpocapse des prunes - Le premier vol est commencé (MEYRAS) ou s'intensifie (ST MAURICE D'ARDECHE, AUBENAS), mais il est encore trop tôt pour intervenir.

PETITS FRUITS

FRAMBOISIER

Ver des framboises - La protection doit être assurée dans toutes les plantations (se reporter à notre canevas de protection phytosanitaire publié dans notre Bulletin n° 7 du 18 Mars) que vous avez dû conserver.